



# CARITAS CONGO ASBL

## SECRETARIAT EXECUTIF

Siège Social : 59, Mont Virunga  
Kinshasa-Gombe/ RD. Congo

Site : [www.caritasdev.cd](http://www.caritasdev.cd)

B.P: 3258 Kinshasa I, Fax : + 243 99 100 88 36 Tél. : +243 81 526 17 83

Bureaux : 26, Basoko

Kinshasa-Gombe / RD. Congo

Email : [directeur@caritasdev.cd](mailto:directeur@caritasdev.cd)

### APPEL D'OFFRES POUR L'AUDIT D'UN PROJET D'URGENCE

**NOM DU COMMANDITAIRE : CARITAS CONGO ASBL**

**NOM DU PROGRAMME : EA 09-2018 : Aide d'urgence aux personnes déplacées par la crise de Djugu en République Démocratique du Congo**

**DURÉE : 4 mois**

**BUDGET : 269.479,53 USD**

**PÉRIODE D'AUDIT : Du 07 au 18 janvier 2019**

**DATE DE REMISE DU PREMIER DRAFT DU RAPPORT : LE 21 janvier 2019**

**DATE DE REMISE DU RAPPORT FINAL : LE 28 janvier 2019**

#### I. CONTEXTE

En vue de porter secours aux personnes déplacées par les violences qui ont sévi au premier trimestre de l'année 2018 dans le Territoire de Djugu dans la Province de l'Ituri, le Secrétaire Général de Caritas Internationalis avait lancé un appel à contributions à tous les membres de la Confédération pour permettre à Caritas Congo de répondre aux besoins fondamentaux des personnes affectées par cette crise.

Le projet devait assurer aux personnes affectées les plus vulnérables (déplacés et familles-hôtes) des moyens de satisfaire leurs besoins en alimentation, en biens de première nécessité et de relancer leur vie par l'agriculture (intrants agricoles : semences, outillages).

L'approche d'assistance retenue était celle de foires tandis que le projet devait se dérouler dans le Diocèse de Bunia et de Mahagi-Nioka avec comme acteurs d'exécution Caritas Développement Bunia et Caritas Développement Mahagi –Nioka.

A côté de ce projet il y a eu également les interventions d'autres acteurs humanitaires intervenant dans la région notamment dans le cadre de Flash Appeal lancé par la Communauté humanitaire de la RDC. Des membres de la Confédération Caritas Internationalis et des acteurs du système des Nations Unies et autres intervenants présents dans la région ont également financé des réponses à la crise à travers des projets bilatéraux avec les 2 Caritas citées ci-haut. Certains de ces programmes sont terminés, d'autres sont en cours.

#### II. OBJECTIF

Les objectifs de cet audit sont de permettre à l'Auditeur d'exprimer une opinion sur le fait que :

1. L'information financière et les rapports financiers présentent précisément, à tous égards importants, les véritables dépenses effectuées et les fonds reçus par le Titulaire du projet durant la période 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre 2018, conformément aux Conditions contractuelles applicables établies avec les donateurs (le cas échéant) ;

2. Les rentrées et les dépenses, les actifs et les passifs sont dûment appuyés par les originaux des justificatifs et ont été correctement pris en compte ; pour les biens déclarés comme utilisés, les systèmes d'inventaire révèlent des preuves d'existence à la date de l'accord ; la méthode appliquée pour la conversion des devises locales et étrangères en euros est conforme aux pratiques de comptabilité standards ;
3. Il existe un système de contrôle interne adapté et fonctionnel.

### **III. BUT DE L'AUDIT**

Le travail d'audit doit couvrir la conformité des opérations comptables et financières, de la production de rapports et de la gestion, ainsi que des procédures comptables (en se référant aux lois congolaises et aux normes comptables internationales).

Une vérification de la précision mathématique est attendue, afin de veiller à ce que les dépenses décrites dans les états financiers fassent l'objet d'un rapprochement avec les pièces justificatives et avec les relevés bancaires du 15 juin au 30 décembre 2018.

L'audit se déroulera à Kinshasa dans les bureaux de Caritas Congo ASBL, sise 26 avenue Basoko dans la Commune de la Gombe en République Démocratique du Congo.

### **IV. PROCÉDÉ ET MÉTHODE DE VÉRIFICATION**

La méthode d'audit et les techniques d'audit à utiliser sont celles en accord avec les normes d'audit internationales et suivant la norme ISA 700.

### **V. RAPPORTS**

Le rapport d'audit devra comprendre les éléments suivants :

1. Méthode d'audit utilisée et but de l'audit ;
2. Une déclaration affirmant que toute l'information et la documentation nécessaire pour compléter l'audit a été mise à disposition comme requis ;
3. Déclaration que les normes d'audit requises ont été appliquées ;
4. Distribution et utilisation du rapport d'audit ;
5. Opinion formelle ;
6. La période couverte par le rapport ;
7. Bilan des flux de trésorerie couvrant la période de mise en œuvre de l'EA (veuillez insérer avec exactitude la période couverte) ;
8. Bilan des rentrées et des dépenses couvrant la période de mise en œuvre de l'EA (veuillez insérer avec exactitude la période couverte) ;
9. Table des rentrées par source de financement ;
10. Le bilan à la fin de la période de mise en œuvre.

L'auditeur devra soumettre une lettre de gestion une fois l'audit complété. La lettre de gestion devra comprendre des recommandations sur comment affronter les éventuelles faiblesses

relevées dans la régularité financière, le système de contrôle interne, l'adhésion aux conditions contractuelles (le cas échéant) et l'utilisation judicieuse des ressources financières.

Le rapport d'audit devra être écrit dans la langue de la Confédération utilisée pour l'Appel d'Urgence en question.

## VI. DATES LIMITES

Les auditeurs devront fournir un projet de rapport final sur les résultats de leur analyse qui comprenne une opinion, une lettre de gestion et un ensemble de conclusions et de recommandations, pas plus tard que 2 semaines après la fin de leur travail sur le terrain et au plus tard avant le 20 janvier 2018

Ces résultats devront être passés en revue par le Secrétaire Exécutif de Caritas Congo ASBL avant que le rapport d'audit soit finalisé et soumis.

## VII. ÉLIGIBILITÉ DE L'AUDITEUR

En acceptant ces TdR, l'Auditeur confirme qu'il/elle se conforme au moins à l'une des conditions suivantes :

1. L'Auditeur et/ou la firme est membre d'un organe ou d'une institution nationale(e) de comptabilité ou d'audit qui a son tour est membre de la Fédération internationale des experts-comptables (IFAC).
2. L'Auditeur et/ou la firme est membre d'un organe ou d'une institution nationale(e) de comptabilité ou d'audit. Bien que cette organisation ne soit pas membre de l'IFAC, l'Auditeur s'engage à travailler en accord avec les normes de l'IFAC et la déontologie exposée dans les TdR ici exposés.
3. L'Auditeur et/ou la firme est enregistrée(e) en tant qu'auditeur statutaire dans le registre public d'un organe de supervision public dans un pays tiers et ce registre est soumis aux principes de supervision publique tels qu'exposés dans la législation du pays concerné (cela s'applique aux auditeurs et aux firmes d'audit basées dans un pays tiers).

## VIII. CONDITIONS DE SOUMISSION DES OFFRES ET NOTIFICATIONS

Les dossiers complets des offres seront :

1. **Déposés à Caritas Congo ASBL à l'adresse de :**  
Monsieur le Secrétaire Exécutif de Caritas Congo ASBL  
26 avenue Basoko, Commune de la Gombe  
De lundi à vendredi entre 8h00 et 15h30
2. **Envoyés par le courrier électronique aux adresses suivantes :**  
directeur@caritasdev.cd et embuna@cariasdev.cd

N.B. Mention obligatoire pour les envois imprimé : **Ne pas ouvrir avant la date prévue.**

Seuls les soumissionnaires dont les offres sont retenues seront notifiés pour la signature de contrat.

## Annexe 1 aux TdR pour les Auditeurs

### Information financière que Caritas (nom) doit préparer avant le début de l'audit

1. Liste des rentrées et des dépenses liées à l'EA xx/xxxx :
  - Total des rentrées listées par donateur
  - Table des transferts & conversions des devises.
  - Dépenses / coûts présentés par mois et par ligne de budget
2. Bilan à la fin de la période (à remplir selon le cas)
3. Rapport financier consolidé à la fin de la période (à remplir selon le cas) comparé au dernier budget approuvé
4. Liste du personnel de projet travaillant sur l'EA et pourcentages de temps consacré au travail sur l'EA
5. Liste des équipements achetés tout au long de l'EA
6. Un tableau consolidé de l'approvisionnement des stocks, de leur distribution, et du bilan de clôture
7. Relevés de comptes bancaires au début (à remplir dûment) et à la fin de la période (à remplir dûment)
8. Rapprochements bancaires, comme disponibles
9. État des flux de trésorerie

**Note :** le titulaire du projet (la Caritas nationale) est invité à faire parvenir le projet de rapport d'audit au Responsable de la Réponse d'Urgence en charge à CI avant sa finalisation. L'expérience de l'équipe de Réponse d'Urgence (ERT) en matière de révision de rapports financiers et autres audits sur les Appels d'Urgence depuis 2008 a montré que dans certains cas, il reste diverses erreurs / contradictions devant être résolues avant la fermeture de l'EA (en se basant sur des rapports d'audits financiers et externes complets et précis). Cela implique d'habitude un travail supplémentaire de la part de la Caritas nationale, de CI et des auditeurs, des dépenses accrues et un ultérieur retard dans la clôture de l'EA en question. Pour ces raisons, l'ERT pense qu'il serait profitable qu'elle reçoive le projet de rapport d'audit et offre cela en tant que service optionnel envers la Caritas nationale.

Fait à Kinshasa, le 1<sup>er</sup> Décembre 2018

Boniface NAKWAGELEWI aka DEAGBO  
Secrétaire Exécutif



A handwritten signature in black ink, located in the bottom left corner of the page.